

Des aides municipales pour les maisons Pouillon

LES SABLETTES La Ville propose, pour la première fois, une subvention aux propriétaires des maisons Pouillon pour les aider à réhabiliter leurs façades

Cela tient sur une ligne dans le futur budget 2010 et c'est un montant que l'adjointe au patrimoine, Florence Cyrulnik, ne veut pas dévoiler faute d'avoir été voté. Elle-même concède que l'aide accordée par la ville aux propriétaires des maisons Pouillon est « minuscule ».

Il n'empêche, c'est la première fois que le dispositif de zone de protection du patrimoine architectural urbaine et paysager (ZPPAUP) va s'appliquer concrètement depuis son élaboration en 2006. « Jusqu'ici, on avait surtout posé un cadre contraignant pour préserver le patrimoine. Aujourd'hui, on va pouvoir soutenir les gens pour se mettre en conformité avec le règlement », explique Florence Cyrulnik, qui fait aboutir avec la municipalité Vuillemot un dossier engagé sous celle d'Arthur Pæcht.

Façades, menuiseries, toiture, clôture, balustrade... tous les travaux extérieurs peuvent prétendre à une participation financière s'ils vont dans le sens d'une valorisation de l'architecture Pouillon. Le montant alloué se fera au cas par cas. « Ce ne sera pas à la tête du client mais à la tête du projet », résume l'adjointe au patrimoine.

Selon Florence Cyrulnik, quelques dossiers sont déjà en cours d'étude. Les premiers arrivés seront les premiers servis. « On avait déjà fait ça sur le centre-ancien. Pendant un an ou deux, on donne la possibilité aux particuliers d'un secteur d'être aidés, ensuite on change de quartier », précise-t-elle.

Mécène privé

En parallèle, les propriétaires « Pouillon » peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire, privée cette fois-ci. La Fondation du



Pas moins de 46 parcelles portant la patte « Pouillon » ont été recensées, comme cet établissement derrière la statue. Une vingtaine de propriétaires sont concernés, dont une majorité d'enseignes commerciales.

(Photo J. D.)

patrimoine décerne un label qui permet de subventionner 1 % des travaux. Un chiffre dérisoire. Mais la fondation ouvre droit à la déduction totale ou partielle sur ses impôts des travaux réalisés.

Attention, toute réhabilitation extérieure d'une maison Pouillon doit d'abord faire l'objet d'une autorisation de la mairie via l'architecte des bâtiments anciens. Quant aux aides de la Fondation du patrimoine, elles ne seront accordées aux propriétaires qu'une fois le label obtenu ⁽¹⁾. Florence Cyrulnik espère ainsi impulser

une dynamique pour que la ZPPAUP prenne enfin sens... quatre ans après son entrée en vigueur. Malgré les règles imposées pour redonner au hameau Pouillon son lustre d'antan, les enseignes, plus ou moins anarchiques, ornent toujours les murs.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.fr

1. Pour contacter le service aménagement et renouvellement urbain et l'architecte des bâtiments anciens : 04.94.06.95.29. La fondation du patrimoine possède une antenne départementale joignable au 04.94.75.77.78.

« Pouillon, c'est pas la Joconde ! »

Parmi les commerçants des Sablettes, peu savent que la ville propose des aides pour refaire les façades des maisons Pouillon. « Ah bon ?, s'étonne un commerçant du quartier qui souhaite garder l'anonymat. Je savais que la mairie voulait harmoniser les enseignes. Mais tout le monde n'a pas l'air d'accord. Nous, on attend qu'on nous l'impose ». Patricia, qui tient une boutique de vêtements sur l'artère principale, sait juste que « même pour mettre en store, il faudra une autorisation de la mairie ». Sa boutique est logée dans une arcade, bouchée il y a de nombreuses années, ce qui est aujourd'hui interdit. Pour Michel, un autre commerçant qui tient un magasin de souvenirs, la réglementation imposée par la ZPPAUP est « impossible à tenir ». « Chacun fait ce qu'il veut, et la ville n'a pas les moyens de nous obliger à faire quoi que ce soit. S'ils veulent nous contraindre à mettre des bâches blanches ou des enseignes de la même couleur, ils n'ont qu'à les payer ! », s'agace-t-il. Et de conclure : « Pouillon, c'est pas la Joconde et Les Sablettes, c'est pas le Louvre ! On veut en faire un site protégé, mais qu'on s'occupe d'abord des poubelles qui débordent et des trous dans les trottoirs ».

Manifestement, il reste encore des Seynois à convaincre...